



LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

ALLOCUTION DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

.....

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'INSTALLATION DU MEDIATEUR
DELEGUE DE LA REGION DE LA NAWA**

Soubré, le 21 juin 2024

- **Monsieur Préfet de Région de la Nawa, Préfet du Département de Soubré ;**
- **Messieurs les Préfets des départements de Buyo, Guéyo et Méagui ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps préfectoral ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Régional ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Soubré ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Vénérables Sénateurs ;**
- **Messieurs les Représentants du Corps judiciaire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service ;**
- **Messieurs les Commandants de région militaire et de Légion de Gendarmerie ;**
- **Monsieur le Préfet de Police ;**
- **Distingués Chefs traditionnels et Guides religieux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des associations de jeunes, de femmes et de la société civile ;**
- **Chers collaborateurs de l'Institution le Médiateur de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les journalistes et agents de presse ;**

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est un réel plaisir pour moi d'être ce matin à Soubré, pour l'ouverture officielle des services de l'Institution Le Médiateur de la République dans la région de la Nawa. Aussi, voudrais-je exprimer à toutes et à tous, mon infinie gratitude pour votre présence massive.

Je salue particulièrement toutes les autorités politiques et administratives de la Nawa, dont la présence distinguée en ce lieu, rehausse l'éclat de cette cérémonie.

Mesdames et Messieurs ;

Quelques années après le lancement du processus de déconcentration des services de l'Institution le Médiateur de la République, visant à accroître sa visibilité et sa présence auprès des populations, un bureau a été ouvert à Gagnoa dans le but de couvrir les régions du Goh, du Loh-Djiboua et de la Nawa.

Ainsi, le 20 octobre 2020, Monsieur Lucas Guehi BRISSI a été investi dans ses fonctions de Médiateur Délégué des régions du Gôh, du Loh-Djiboua et de la Nawa et a, au cours des quatre dernières années, reçu et traité des requêtes tant en matière administrative que dans le domaine de la cohésion sociale.

La cérémonie d'installation, en ce jour, du Médiateur Délégué de la Nawa, résulte de notre volonté de renforcer la présence de l'Organe national de médiation dans l'Ouest du pays afin de contribuer à la pacification du climat social.

Ainsi, le ressort territorial de la délégation du Goh, du Loh-Djiboua et de la Nawa se trouve scindé en deux : la Région de la Nawa relevant désormais de la compétence du nouveau Médiateur Délégué de Soubré, tandis que les Régions du Gôh et du Lôh-Djiboua restent du ressort de Monsieur Lucas Guehi BRISSI.

Ce nouveau découpage territorial permettra une prise en charge plus efficiente des préoccupations des populations des régions concernées. En effet, sur le chantier délicat du renforcement de la cohésion sociale, cette mesure favorisera une intervention plus rapide de notre Institution dans la prévention et la gestion des conflits.

Le bureau de Soubré est le 17^{ème} service ouvert à l'intérieur du pays, notre volonté à terme, étant d'installer un Médiateur Délégué dans chaque région du pays afin de rapprocher davantage notre Institution des populations.

Je voudrais à ce stade de mon propos, exprimer ma gratitude à Monsieur Lucas Guehi BRISSI pour sa contribution à l'accomplissement des missions de notre Institution dans cette belle région, et l'encourager à persévérer dans cette noble mission.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués invités ;

L'Institution « le Médiateur de la République » a pour rôle essentiel de régler par la médiation, les différends de toute nature pouvant survenir entre les administrés et l'Administration publique ainsi que tout organisme investi d'une mission de service public.

Ainsi, elle est principalement un organe de défense des droits des citoyens contre tout abus, toute erreur ou toute inertie de l'Administration.

Outre cette mission régaliennne, la loi organique qui la régit, fait du Médiateur de la République un acteur du renforcement de la cohésion sociale. En d'autres termes, l'Organe de médiation a également pour mission le règlement des conflits communautaires liés essentiellement à des problèmes fonciers ou de chefferie traditionnelle.

C'est le lieu pour moi, d'adresser mes sincères remerciements aux autorités Préfectorales, aux Chefs traditionnels et aux Guides religieux, ainsi qu'aux Associations de femmes et de jeunes, qui ne ménagent aucun effort pour accompagner nos Médiateurs délégués dans l'accomplissement de leurs missions.

Ces remerciements sont également adressés aux membres de nos comités de veille de la Région de la Nawa pour toutes les actions de paix et de renforcement de la cohésion sociale initiées depuis leur mise en place.

Mesdames et Messieurs,

Madame Naméta TOURE, nommée aux fonctions de Médiateur Délégué de la Région de la Nawa, représentera l'Institution le Médiateur de la République dans ladite région, conformément aux dispositions légales et règlementaires qui la régissent.

Deuxième femme à accéder à ce poste, après Madame Clarisse Konan ANELONE, Médiateur Délégué de la région du Gbêkê, j'encourage ma nouvelle collaboratrice à s'approprier pleinement la mission de pacification sociale qui lui est confiée. Nous espérons que cette nomination ouvrira la voie à de nombreuses autres femmes, et que les délégations régionales atteindront une parité comparable à celle du siège de l'Institution, où les femmes représentent désormais 50% du personnel, contre 34% en 2018.

Je reste convaincu, au vu de ses compétences et de son dévouement, qu'elle relèvera avec brio les défis de sa nouvelle fonction et contribuera de manière significative au renforcement du vivre-ensemble dans cette cité cosmopolite qui se distingue par son apport très appréciable dans la production agricole de notre pays.

Mesdames et Messieurs ;

Honorables invités,

Je vous prie de bien vouloir réserver à Naméta TOURE, un bon accueil et l'aider dans l'accomplissement de sa mission.

Je voudrais clore mon intervention en souhaitant plein succès à Madame TOURE, tout en la rassurant de notre présence et de notre soutien constant à ses côtés.

Je vous remercie.

Adama TOUNGARA